

OUVRONS LES FRONTIÈRES

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DES ASTI



La CGT Paris et de nombreuses organisations de lutte pour les droits des personnes migrantes et immigrées parmi lesquelles on retrouve la FASTI, le GISTI, Droits Devants, le MRAP, ..., ont rédigé une *Adresse publique aux candidats aux élections présidentielles et législatives*. Dans ce document de quatre pages téléchargeable sur le site de la FASTI, il est question des difficultés spécifiques que rencontrent les travailleur·euse·s sans papiers au travers de témoignages. C'est dans une logique de rassemblement et de rapport de force face au pouvoir que la FASTI s'est jointe à cette action. « En effet, explique Lucas Migliasso, président de la FASTI, si nous restons opposés aux régularisation à critères et au-delà à l'utilitarisme migratoire, cette action collective nous semblait importante à soutenir. Et comme dans toutes les actions collectives que nous menons, nous continuons et continuerons de promouvoir nos propres mots d'ordre : liberté d'installation et de circulation; carte de séjour de 10 ans; fermeture des CRA... ». ■

Le document est téléchargeable sur le site de la FASTI : http://www.fasti.org/index.php?option=com_content&view=article&id=189&Itemid=53

EDITORIAL

Plus que quelques heures avant le 1^{er} tour de l'élection présidentielle... Si les membres du Mouvement des ASTI ont des sensibilités politiques différentes - gage d'une dynamique d'actions et de réflexions réelles -, nous pouvons nous accorder sur un fait : le mandat de M. Sarkozy a été synonyme d'un racisme sans fard et d'un recul sans précédent des droits des personnes étrangères. Et cette élection, ainsi que les législatives qui suivront pourraient ouvrir des brèches pour notre combat. C'est dans ces temps que nous devons continuer à faire progresser nos idées pour la liberté d'installation et de circulation de toutes et de tous.

Mais restons vigilant·e·s, car comme l'explique Souley Hassane, philosophe et historien, chercheur associé au laboratoire MIGRINTER de l'Université de Poitiers : « Les événements du 11 septembre 2001 ont libéré une énergie islamophobe et xénophobe planétaire avec des déclinaisons locales, nationales et régionales. » Et cette islamophobie, cette xénophobie ne s'expriment pas seulement dans les rangs de la droite mais aussi de manière nuancée, parfois, chez certain·e·s candidats dits « progressistes »... C'est donc à nous militant·e·s de l'égalité réelle des droits qu'il reviendra encore de combattre et d'empêcher toute dérive... D'où qu'elle vienne.

Le Bureau fédéral

Ouvrons les frontières Bulletin mensuel d'information des Asti
édité par la FASTI, 58, rue des Amandiers, 75020 Paris 01 58 53 58 53

Une information à communiquer, une idée à partager, un appel à manifester à relayer ?
Ce bulletin d'information est le vôtre. Envoyez un courriel à info@arobasefasti.org
Pour suivre l'activité de la FASTI en direct, inscrivez-vous sur la liste d'information en envoyant un mail à info@arobasefasti.org

Rédaction et Mise en Page: Simon Mazurelle
Conseil et support technique : Ateliers et Chantiers Réunis

ASTI d'ORLÉANS

Le 31 mars dernier, sur la place centrale d'Orléans – place du Martroi –, l'ASTI était présente aux côtés des comités de soutien RESF45 de diverses écoles et de plusieurs associations et syndicats (la Cimade, Cercle de Silence, la FCPE, Sud Educ, la FSU...) pour relayer l'appel national en direction des citoyen-ne-s et des candidat-e-s à la présidentielle et aux législatives « *Pour qu'ils et elles puissent grandir et vivre ici* ».

Les militant-e-s présent-e-s ont distribué des tracts et fait signer la pétition relative à la présence d'enfants en centre de rétention, et au soutien de mineurs étrangers placés dans des hôtels par l'ASE sans autre forme de parcours éducatif.

Cette manifestation a également permis d'attirer l'attention sur une pratique récente de la préfecture du Loiret qui, sous prétexte d'étudier le droit au séjour de l'étranger-e (en situation irrégulière), l'invite par une lettre courtoise, à un rendez-vous au cours duquel elle lui notifie aussi par lettre son O.Q.T.F et lui retient son passeport...

Cette manifestation a permis de sensibiliser un grand nombre de personnes. ■

ASTI de BORDEAUX

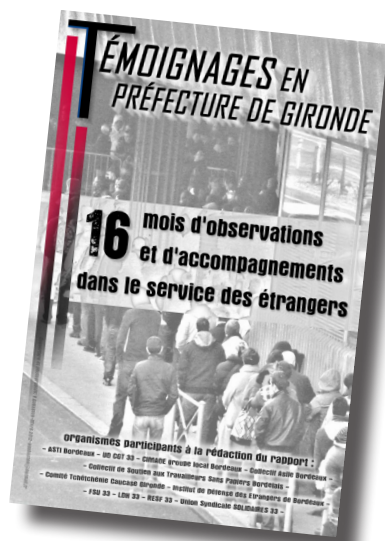
Durant 16 mois, les militant-e-s de l'ASTI de Bordeaux et leurs partenaires parmi lesquels on retrouve, entre autres l'UD CGT 33, le groupe local de la Cimade, le Collectif de Soutien aux Travailleurs Sans Papiers Bordelais, la LDH 33 ou encore l'Union syndicale Solidaires 33, ont observé les pratiques du service des étrangers de la Préfecture de Bordeaux. Ces 16 mois d'observation ont été compilés dans un rapport intitulé « *Témoignages en Préfecture* », téléchargeable sur le site de l'ASTI de Bordeaux.

Tout débute en juin 2010, lorsque les organisations syndicales, les associations de défense des droits des personnes étrangères et des libertés publiques ont fait le constat commun d'une dégradation notable de l'accueil et du traitement des dossiers des étrangers aux guichets de la Préfecture de Gironde. Ces organisations, au nombre de onze, ont, alors, fait le choix de travailler ensemble sur cette problématique et de réagir collectivement.

Témoins, lors des accompagnements des personnes étrangères à la préfecture, de dysfonctionnements, d'atteintes aux droits et à la dignité des personnes, ils ont décidé de collecter des témoignages.

Une démarche entreprise auprès de la préfecture pour tenter de remédier aux

difficultés rencontrées n'ayant donné aucun résultat, la décision a été prise de rendre public ces constats.



Ce rapport concrétise ces mois d'observations et d'accompagnements.

Il pointe plusieurs problèmes récurrents : les entraves qui jalonnent le parcours des personnes étrangères dans leurs demandes; le manque d'écoute, de suivi dans leurs démarches; la difficulté pour obtenir des informations, pourtant dues par un service public à ses usager-e-s, et qui se révèlent parfois inadaptées, contradictoires, voire erronées; les arrestations en Préfecture, parfois déloyales ou portant atteinte à la dignité des personnes et enfin des comportements en contradiction flagrante avec la volonté des pouvoirs publics affichée dans des chartes (Marianne, Qualipref) supposées guider les relations de l'administration préfectorale avec ses usager-e-s.

Ce rapport se veut par ailleurs force de propositions : il émet des recommandations et pointe les adaptations indispensables pour que le respect des droits des personnes étrangères soit assuré et que soit mis un terme à des pratiques injustes, inégales voire dégradantes à leur encontre. Retrouvez le rapport sur le site de l'ASTI de Bordeaux : <http://astibordeaux.org/> ■

ASTI de FAVERGES

Au cours de cette année et demi écoulée, l'action de l'ASTI de Faverges a œuvré à diverses actions. D'une part, les militant-e-s de l'ASTI ont participé à des actions de soutien auprès de migrant-e-s isolé-e-s en partenariat avec le Secours catholique et à la défense des Droits de l'Homme, avec la FASTI, le MRAP, Amnesty International. L'ASTI s'est également impliquée dans l'organisation du Festival Interculturel 2010

et du Festival 2011, l'action principale étant bien sûr pour l'ASTI la journée *Amitié sans Frontières* qui mobilise beaucoup de monde pendant plusieurs semaines. L'ASTI participe, avec la FOL et les écoles primaires, à l'organisation de la *Semaine d'éducation contre le racisme*.

L'ASTI a également co-organisé, avec la Soierie, et financé trois séances avec un conteur africain 7 et 8 avril. (Groupe Alpha, CES, Médiathèque). ■

ASTI DU MANTOIS

Comme chaque année, l'ASTI de Mantes la Jolie organisera le 8 juillet prochain un repas républicain en liaison avec le Centre Culturel. Ce repas convivial réunira les familles d'immigré-e-s ainsi que tou-te-s les sympathisant-e-s à leur cause et sera enrichi par des animations à l'intention des petits et des grands. ■

ACTIF - ASTI DE LA ROCHE / YON

Le samedi 31 mars, l'ACTIF - ASTI de La Roche-sur-Yon a participé à l'organisation de la manifestation « *RESF se met sur son 31 !* ». Une centaine de personnes ont formé une chaîne humaine sur la place Napoléon. Un appel a été lancé pour reprendre les manifestations hebdomadaires devant la Préfecture tous les vendredis à 16 heures pour l'hébergement des demandeuse-s d'asile. En effet, au sortir des abris d'hiver, ce sont 60 familles (20 en CADA, 40 en structures d'urgence) ainsi que 115 personnes (célibataires ou couples sans enfant) pour lesquelles rien n'a été officiellement envisagé. ■

ASTI D'ISSY-LES-MOULINEAUX

Le 3 avril dernier, une douzaine de femmes du cours de français de l'ASTI d'Issy ont participé à la deuxième session d'enregistrement de « *Berceuses du monde* » au studio de l'Entrepoint à Issy-les-Moulineaux. Chacune d'entre elle a enregistré une berceuse de leur pays d'origine. ■

APTI - ASTI de NÎMES

Le 23 mars dernier, Anna Sibley est intervenue, à la demande de l'APTI - ASTI de Nîmes pour faire une formation sur les femmes étrangères : accueil et protection contre les violences. Une trentaine de personnes ont participé à cette formation réalisée dans le cadre de son pôle formation (*Lire en page 3, NDLR*). ■

Partout en europe, le droit d'asile est menacé. En France, les menaces politiques mais aussi financières nient les droits des personnes demandant l'asile.

LES DEMANDEUR·EUSE·S D'ASILE EN DANGER

RETRAIT DU KOSOVO ET DE L'ALBANIE DE LA LISTE DES PAYS D'ORIGINE SÛRE

Depuis la décision du Conseil d'État du 26 mars 2012, le Kosovo et l'Albanie ne figurent plus sur la liste des pays d'origine sûrs. Cela signifie concrètement que les demandeur·euse·s d'asile issu·es de ces deux pays ne peuvent plus être placés·es en procédure prioritaire au motif que la situation sécuritaire et politique du pays est garantie. Les décisions prises entre le 26 mars 2011 et le 26 mars 2012 par lesquelles la préfecture a refusé la délivrance d'une APS en raison de la nationalité kosovare ou albanaise du·de la demandeur·euse sont privées de base légale. Les personnes concernées sont alors en droit de demander l'annulation de ces décisions et la délivrance d'une admission au séjour.

Le Conseil d'État évoque l'instabilité persistante et la violence visant certains groupes de population sans possibilité de protection. Cette décision, qui peut être saluée par les associations, incite à poursuivre les contentieux individuels et les démarches contre l'existence même de cette liste.

Établie par le conseil d'administration de l'OFPPRA, elle semble aujourd'hui instrumentalisée par le Ministère de l'immigration, et répond beaucoup plus à des impératifs politiques – freiner le nombre de demandeur·euse·s d'asile de tel ou tel pays – qu'à des impératifs démocratiques, de respect des libertés et des droits de l'Homme.

Par ailleurs, la CFDA vient d'envoyer un courrier au président du Conseil d'administration de l'OFPPRA pour demander le retrait du Mali de la liste des pays d'origine sûre, suite à la situation d'insécurité qui règne dans ce pays depuis le coup d'état de fin mars. ■

UN RAPPORT NATIONAL SUR L'ACCUEIL DES DEMANDEUR·EUSE·S D'ASILE

L'un des projets de la CFDA, Coordination Française du Droit d'Asile – dont est membre la FASTI –, est de réaliser un état des lieux de l'accueil des demandeur·euse·s d'asile sur l'ensemble du territoire français. Pour cela, un·e enquêteur·euse va être

recruté·e d'ici quelques temps afin d'aller à la rencontre des associations qui accueillent les demandeur·euse·s d'asile dans les différentes régions de France. Le Mouvement des ASTI pourra être sollicité par sa fédération le moment venu !

L'objectif est de rédiger et diffuser un rapport national sur l'accès aux droits sociaux, à l'hébergement et à la procédure d'asile des demandeur·euse·s d'asile et de faire part des revendications communes et spécifiques à chaque région française. ■

FRANCE : LA PROCÉDURE D'ASILE DÉFAILLANTE CONDAMNÉE PAR LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

Un demandeur d'asile, dont la demande avait été classée immédiatement en procédure prioritaire, a saisi la Cour Européenne des Droits de l'Homme qui a reconnu, le 2 février dernier, que cette procédure méconnaissait le droit à un recours effectif.

Plusieurs éléments ont permis à la Cour de juger que l'accessibilité au recours avait été limitée en pratique. Le requérant a été confronté à un classement automatique de sa demande en procédure prioritaire, à des délais de recours ultra brefs et des difficultés matérielles et procédurales d'apporter des preuves alors qu'il était privé de liberté.

De surcroît, le requérant n'avait pu préparer correctement sa demande, ni bénéficier du soutien juridique et linguistique nécessaire. Enfin, la Cour a également noté la brièveté de l'entretien devant l'OFPPRA, qui a duré trente minutes alors qu'il s'agissait d'une première demande complexe. L'absence de caractère suspensif du recours formé devant la CNDA en cas de procédure prioritaire a également été un élément déterminant. Le requérant qui avait finalement apporté la preuve des violences subies par lui au Soudan et du danger qu'il encourrait à être refoulé, n'a donc pas disposé en pratique des moyens de faire valoir sa demande d'asile. ■

CEDH, 2 février 2012, n° 9152/09, aff. I.M. c. France

VANESSA FOUREZ ET ANNA SIBLEY
COORDINATRICES DE LA FASTI

L'ACTUALITÉ DES COMMISSIONS

COMMISSION NORD-SUD ET COMMISSION FÉDÉRALE FEMMES

Les Commissions Nord-Sud et Femmes préparent une rencontre *Regards Croisés* sur les féminicides. Tout en replaçant les féminicides dans un système mondial de domination patriarcale, l'objectif est d'analyser les spécificités de chaque contexte politique, social et économique dans lesquels s'inscrivent ces meurtres à l'encontre des femmes. Il s'agira également de mettre en avant les luttes et résistances des femmes contre ces formes de violences sexo-spécifiques. Il devrait être question de la République Démocratique du Congo, de la politique démographique chinoise provoquant un déséquilibre entre les naissances de garçons et de filles et de Ciudad Juarez où plus de 2000 femmes ont disparu depuis 1993. Cette rencontre aura lieu le 1^{er} juin dans les locaux de la FASTI. ■

PÔLE FORMATION LINGUISTIQUE

Suite à la première rencontre sur la formation linguistique organisée par la FASTI, la Fédération organisera le 2 juin prochain une rencontre de mutualisation du Mouvement des ASTI sur les pratiques des formateur·trices linguistiques. ■

UN PÔLE FORMATION À LA FASTI

Depuis quelques semaines, la FASTI a reçu son numéro d'activité de prestataire de formations délivré par la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle d'Ile de France.

La Fédération est donc désormais habilitée à organiser des formations élargies aux partenaires des ASTI et aux acteurs institutionnels qui en feront la demande. Un catalogue de formations sera prochainement mis en ligne sur le site de la FASTI. Si vous souhaitez organiser des formations, nous vous invitons à contacter la Fédération par téléphone au 01 58 53 58 53 ou par courriel coordination@fasti.org. ■

COMPAGNONS DE LUTTES

BOATS4PEOPLE

Le projet Boats4People, qui vise à dénoncer les milliers de migrant-e-s mort-e-s dans la Méditerranée, avance à grands pas ! Une flottille de la solidarité sera affrétée du 1^{er} au 20 juillet 2012 dans le but de réaliser des missions d'observations et d'organiser des événements militants dans le Canal de Sicile. Partie prenante de ce projet, la FASTI fait appel à tous les marins du mouvement des ASTI qui souhaiteraient accompagner cette flottille de la solidarité !

Pour plus d'informations : <http://www.boats4people.org/index.php/fr/>.

Contacts FASTI : Fernanda Marrucchelli f.marrucchelli@fasti.org et Vanessa Fourez v.fourez@fasti.org

LA COALITION INTERNATIONALE DES SANS PAPIER-E-S ET DES MIGRANT-E-S

En riposte aux politiques de rigueur, d'austérité et de répression mises en place par la Communauté Européenne, en France sous l'impulsion du Ministère de la Régularisation de tous les sans papiers ils s'organisent au sein de CISPMP pour la préparation de la : Marche Européenne des Sans-Papier-e-s et des Migrant-e-s, du 2 Juin au 2 Juillet 2012. Leurs objectifs : Interpeller et rencontrer les Instances Européennes à Bruxelles et à Strasbourg sur les lois répressives appliquées dans tous les pays Européens au mépris des droits fondamentaux et faire avancer leurs revendications : régularisation globale de tous les sans papiers, fin des contrôles au faciès, libre circulation et libre installation, Fermeture des Centre d'enfermement des migrant(es) pour les adultes et les enfants.

Courriel : marche.europeenne.sanspapiers@gmail.com
Pour plus d'informations : <http://marche-europeenne-des-sans-papiers.blogspot.com>

A LIRE

Olympe de Gouges de Catel Müller et José Louis Boquet aux éditions Casterman. Dans ce superbe roman graphique, les deux auteurs retracent la vie de Marie Gouzes. Mariée et mère à 18 ans, veuve aussitôt après, Marie Gouzes décide ensuite de vivre librement. Elle se fera désormais appeler Olympe de Gouges. Femme de lettres, fille des Lumières, libertine et républicaine, Olympe a côtoyé la plupart de ceux qui ont laissé leur nom dans les livres d'histoire au chapitre de la Révolution : Voltaire, Rousseau, Mirabeau, Lafayette, Benjamin Franklin, Philippe Egalité, Condorcet, Théroigne de Méricourt, Desmoulins, Marat, Robespierre... En 1791, quand elle rédige la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, Olympe demande l'égalité entre les sexes et le droit de vote ; des propositions qui resteront révolutionnaires jusqu'au XX^e siècle.

MANIFESTONS

20

PARIS Exposition photo sur la Ville au Carré Baudouin, 121, rue de Ménilmontant, 20^e arrondissement. Dans cette exposition ouverte du mardi au samedi de 11 heures à 18 heures sauf les jours fériés, vous retrouverez des portraits de jeunes fréquentant les activités de l'ASTI de Paris et de la FASTI. Davantage de renseignements sur <http://www.bar-floreal.fr/>

27

BRUSSEL Réunion du groupe de travail « Frontex » et Conseil d'Administration du réseau Migreurop.

28

RENNES A l'occasion des 10 ans du collectif de soutien aux personnes sans-papiers, manifestayon toute la journée dans la ville et rassemblement devant le devant l'aéroport de Saint-Jacques-de-la-Lande, pour une marche contre le centre de rétention administrative.

01

MONDE fête des travailleur-eus-s. A Crest, les ASTI de Crest et de Femmes en Luth organiseront un 1^{er} mai « politique et festif ».

03

PARIS Projection débat « Le Cimetière des Vivants », documentaire d'Audrey Hoc sur le centre de rétention d'Hendaye, suivi d'un débat animé par Stéphanie Calvo, membre des groupes de travail Prisons et Etrangers de la LDH, ainsi que de l'Observatoire de l'Enfermement des Etrangers. Rendez-vous à 19 heures 30, Maison des associations du 15^e, 22 rue de la Saïda, (Métro Convention ou Porte de Vanves, Tram Georges Brassens).

12

PARIS Réunion de la Commission Séjour-Europe de la FASTI. Renseignements et inscriptions auprès d'Anna Sibley (a.sibley@fasti.org).

12

PARIS Salon du livre libertaire 2012. Rendez-vous à l'Espace des Blancs Manteaux 48, rue Vieille-du-Temple 75004 - Paris (Métro lignes 1 ou 11 : station Hôtel de Ville ou Saint-Paul). Entrée à prix libre. Tous les renseignements sur <http://salonlivrelibertaire.cybertaria.org/>

01

PARIS Rencontre Regards Croisés sur le féminicide co-organisée par les Commissions Femmes et Séjour de la FASTI. Rendez-vous, le 1^{er} juin à 19 heures au Siège de la FASTI.

02

PARIS Rencontre de mutualisation des pratiques des formateur-trice-s sociolinguistique dans le Mouvement des ASTI, le 2 juin. Rendez-vous à partir de 14 heures au Siège de la FASTI. Contacts et renseignements : coordination@fasti.org

02

PARIS Réunion les 2 et 3 juin de la Commission fédérale Femmes de la FASTI. Rendez-vous à partir de 14 heures au Siège de la Fédération. Contact et renseignements auprès de Lola Chevallier : l.chevallier@fasti.org